



CONDITIONS GÉNÉRALES

EXTENSION DE GARANTIE EPSON DE 3 ANS SUR DES SCANNERS SÉLECTIONNÉS - 2023/24

1. Ceci est une offre visant à étendre la garantie commerciale Epson de 1 an disponible pour le premier utilisateur des scanners répertoriés dans le tableau ci-dessous (« Les Scanners sélectionnés ») à 3 ans ou au nombre de pages imprimées maximum, le cas échéant, la première des deux limites atteinte prévaudra.

2. Cette promotion est valable pour les commandes passées auprès des revendeurs Epson agréés entre le 01/08/2023 et le 31/03/2025 (« Période promotionnelle »). Les participants doivent soumettre leur demande à l'aide du formulaire de demande d'inscription au plus tard trente (30) jours à compter de la date d'achat et la dernière date de réception d'une demande dans le cadre de cette promotion est le 30/04/2025.

Produit	Standard + Extensions de garantie
WorkForce DS-790WN	12 + 24 Mois sur site
WorkForce DS-530II	12 + 24 Mois retour atelier
WorkForce DS-770II	12 + 24 Mois retour atelier
WorkForce DS-80W	24 + 12 Mois retour atelier
WorkForce DS-730N	12 + 24 Mois retour atelier
WorkForce DS-70	24 + 12 Mois retour atelier
WorkForce DS-870	12 + 24 Mois sur site
WorkForce DS-410	12 + 24 Mois retour atelier
WorkForce DS-360W	12 + 24 Mois retour atelier
WorkForce DS-310	12 + 24 Mois retour atelier

3. Une fois votre scanner reçu, rendez-vous sur le site <https://www.epson.eu/fr/promotions/extended-warranty> pour remplir le formulaire et l'envoyer avec le numéro de série. Seules les demandes dûment complétées et reçues dans un délai de trente (30) jours à compter de la date d'achat, seront acceptées. Après enregistrement de la demande en ligne, vous pourrez imprimer votre page de confirmation, confirmant la bonne réception de votre demande. 31 jours après la date d'enregistrement, vous pourrez vérifier que votre garantie a été enregistrée à l'adresse www.epson.fr/promotion-garantie

4. La garantie commerciale Epson concernera les achats effectués hors du cadre de cette promotion. Ses conditions peuvent varier selon le pays et le produit, et la société Epson qui vous offre cette garantie dépend du pays dans lequel votre produit Epson a été vendu pour la première fois par une société Epson. Pour connaître tous les détails concernant la couverture de niveau de service et la garantie applicable pour les scanners sélectionnés, veuillez consulter le site www.epson.fr/promotion-garantie.

5. Ces conditions générales n'annulent en aucun cas votre droit à faire exercice de vos droits statutaires ou de garantie.

6. Cette promotion n'est accessible qu'aux personnes âgées de 18 ans ou plus et qui résident dans l'un des pays suivants dans lequel un revendeur Epson agréé leur a vendu l'une des scanners sélectionnés : Guadeloupe, French Guyana, French Polynesia, Martinique, Mayotte, New Caledonia, Reunion, Ivory Coast, Mauritius and Madagascar.

7. Toute personne directement impliquée dans la présente promotion ne peut y participer. Les revendeurs et les distributeurs ne sont pas autorisés à soumettre une demande de la part de leur client.

8. Si vous retournez le produit Epson (au revendeur), vous ne serez plus autorisé à recevoir l'extension de garantie de 5 ans. Cette clause n'annule en aucun cas votre droit à faire exercice de vos droits statutaires ou de garantie.

9. Cette promotion est soumise à un maximum de une (1) demande par scanner sélectionné (numéro de série unique) au cours de la Période promotionnelle.

10. L'extension de garantie de 3 ans ne peut être accordée si :

- a) le scanner acheté ne fait pas partie de la présente promotion et/ou n'a pas été acheté dans le cadre de la Période promotionnelle ; et/ou
- b) le formulaire de la demande d'inscription est incorrect ou n'a pas été rempli ; et/ou
- c) le formulaire de la demande d'inscription n'a pas été envoyé à Epson dans un délai de trente (30) jours suivant la date d'achat.

11. Epson décline toute responsabilité pour tout défaut ou dommage technique, de scanner, de logiciel, de serveur, de site Web ou autre, quel qu'il soit, dans la mesure où cela empêche ou bloque de quelque manière que ce soit le participant de participer à la promotion.

12. Epson se réserve le droit de vérifier toutes les demandes pour garantir le respect des présentes conditions générales et de demander des informations complémentaires relatives à tout formulaire de demande d'inscription et documents y afférents.

13. Les présentes conditions générales contiennent l'accord complet entre nous relatif au sujet couvert et annulent et remplacent tout accord, arrangement, engagement ou proposition précédent, écrit ou oral, entre nous en rapport avec ces questions.

14. Dans le cadre de l'inscription pour la Promotion, vous devez fournir les données personnelles nécessaires afin qu'Epson puisse gérer la Promotion. Vous trouverez davantage d'informations dans la Déclaration sur les informations personnelles dans le cadre des offres promotionnelles. Outre l'utilisation de vos données personnelles dans le cadre de la Promotion, Epson demande également votre autorisation afin de vous envoyer des supports marketing, tels que des enquêtes concernant les produits de marque Epson, les bulletins d'informations et/ou des annonces d'Epson. Ceci reste facultatif.

15. Ces conditions générales sont régies par les lois en vigueur dans le pays d'achat du scanner sélectionné Epson et demeurent sous la juridiction des tribunaux compétents dans ce pays.

16. En participant à cette promotion, vous confirmez que vous avez lu, compris et accepté les présentes conditions générales. Le promoteur se réserve le droit de transférer ces conditions à une autre entité d'Epson sans préavis. En outre, le promoteur se réserve le droit d'annuler ou de modifier ces conditions sans préavis en cas de circonstances échappant à son contrôle.

Organisateur de la promotion : EPSON Europe B.V., European Marketing Department, Westside, London Road, Hemel Hempstead, Hertfordshire, RU HP3 9TD.